

A Acarien des racines

Petit acarien de 0,5 à 0,8 mm de long au stade adulte, au corps ovale blanc brillant et aux pattes rougeâtres.

Cycle Biologique

Les différents stades peuvent se retrouver toute l'année. Les oeufs éclosent et laissent sortir des larves qui se nymphosent puis les adultes émergent.

Selon les conditions, de 45 à 108 jours sont nécessaires pour réaliser un cycle.

1

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



Régule

• **Nématode des tiges et bulbes** *Ditylenchus dipsaci*

Saison



Stade de développement

- de l'ennemi : Ensemble du cycle
- du ravageur : Adulte ou Imago

Mode d'action

Réduction du taux d'assimilation nette qui réduit la quantité d'assimilats produits par la plante cultivée, en réduisant la phot

Efficacité

MOYENNE

Indice de fiabilité

☆☆☆☆

Références

¹ The Acari, in Mites (Acari) for Pest Control, Blackwell publishing Oxford, UK., Gerson U, Smiley RL & Ochoa R, (eds) 2003.

Commentaires

A noter que cet acarien pourrait potentiellement causer des dégâts aux bulbes, mais cela semble peu observé. Des dégâts seraient peut-être à craindre en l'absence d'autres sources de nourriture pour cet acarien.

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Références bibliographiques

¹ The bionomics of the bulb mite *Rhizoglyphus echinopus*, WEH Hodson

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

